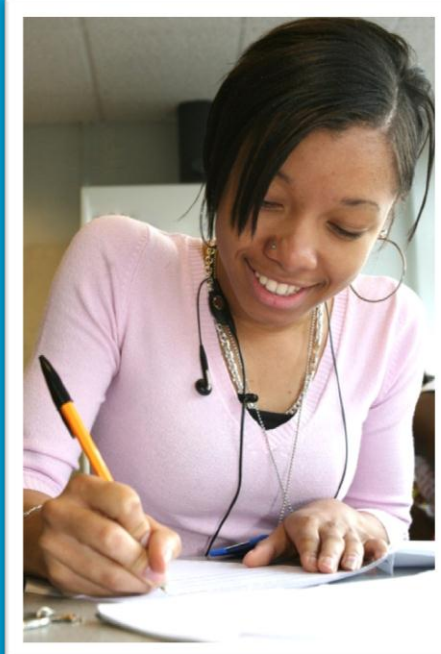


Les PEP

agissent contre l'illettrisme



illettrisme
Grande cause 2013



www.lespep.org

Les
pep
Fédération générale
La solidarité en action



Sommaire

- **Illettrisme : définition et chiffres.....P3**

- **La Fédération générale des PEP :P4**
Un réseau engagé pour l'innovation sociale

- **Partenariat entre la fédération générale des PEP et l'ANLCI.....P5**
(agence nationale de lutte contre l'illettrisme)

- **3 question à Marie-Thérèse Geffroy, Présidente de l'ANLCI.....P6**

- **Les PEP agissent contre l'illettrisme :P7**
 - Des dispositifs pour adultes
 - Des dispositifs pour enfants
 - Des dispositifs pour enfants et adultes

- **Contacts.....P11**

Illettrisme :

Définition et chiffres

Illettrisme définition :

Pour les personnes qui ont été scolarisées en France et qui n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul des compétences de base pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante, on parle d'illettrisme.

Il s'agit pour elles de réapprendre, de renouer avec la culture de l'écrit, et avec les formations de base dans le cadre de la politique de lutte contre l'illettrisme.

Pour les personnes qui n'ont jamais été scolarisées, on parle d'analphabétisme. Il s'agit pour elles d'entrer dans un premier apprentissage.

Et enfin, pour les nouveaux arrivants dans un pays dont ils ne parlent pas la langue, il s'agit de son apprentissage. En France, on parle du "Français langue étrangère".

Ces mots définissent donc des situations bien différentes.

L'illettrisme, un mot que l'on voudrait ne plus avoir à employer mais...

860 millions d'hommes et de femmes sont, dans le monde, confrontés à l'incapacité de lire et d'écrire, privés des plus simples compétences de base. Les pays industrialisés, où la scolarité est obligatoire, ne sont pas épargnés.

Pour qualifier cette situation, qui touche tous les âges de la vie, et la distinguer de celle de personnes qui ne sont jamais allés à l'école, la France a choisi le terme d'illettrisme. Un mot dur, qui suscite la réaction, l'indignation, mais qui est encore aujourd'hui nécessaire pour que ceux qui y sont confrontés ne soient pas oubliés, car ils ont pour caractéristique de chercher à cacher une situation trop souvent synonyme d'échec. Pourtant faire face aux situations de la vie quotidienne sans avoir recours à l'écrit exige beaucoup de courage et de volonté, et la mise en place d'habiles stratégies de contournement.

Illettrisme et emploi

Plus de la moitié des personnes en situation d'illettrisme ont un emploi.

51 % des personnes en situation d'illettrisme sont dans l'emploi (57 % en 2004)
10 % sont au chômage (11 % en 2004)
17,5 % sont retraités (14 % en 2004)
13,5 % en formation ou en inactivité (10 % en 2004)
8 % sont au foyer (8 % en 2004)

Sur l'ensemble de la population,

6 % de ceux qui sont dans l'emploi (8 % en 2004) et 10 % des demandeurs d'emploi (15 % en 2004) sont confrontés à l'illettrisme.

Illettrisme et minima sociaux

20 % des allocataires du RSA sont en situation d'illettrisme (26 % en 2004).

Parmi les personnes allocataires du RSA (RMA, R50) la proportion des personnes en situation d'illettrisme est donc trois fois plus élevée que dans l'ensemble de la population concernée.

Illettrisme et langue maternelle

71 % des personnes en situation d'illettrisme utilisaient exclusivement le français à la maison à l'âge de 5 ans (74 % en 2004).

On note globalement que 6 % des personnes qui utilisaient exclusivement le français à la maison à 5 ans sont en situation d'illettrisme (8 % en 2004) contre 16 % de celles qui utilisaient uniquement une langue étrangère ou régionale au même âge (20 % en 2004).

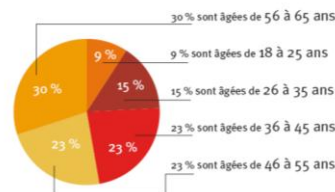
UN CHIFFRE GLOBAL ÉLEVÉ

2 500 000 personnes (3 100 000 en 2004), soit 7 % (9 % en 2004) de la population âgée de 18 à 65 ans résidant en France métropolitaine et ayant été scolarisée en France, est en situation d'illettrisme.

Illettrisme et âge

Si l'on considère les 2 500 000 personnes concernées :

9 % sont âgées de 18 à 25 ans (9 % en 2004)
15 % sont âgées de 26 à 35 ans (15 % en 2004)
23 % sont âgées de 36 à 45 ans (23 % en 2004)
23 % sont âgées de 46 à 55 ans (30 % en 2004)
30 % sont âgées de 56 à 65 ans (23 % en 2004)



Plus de la moitié des personnes en situation d'illettrisme ont plus de 45 ans.

Et l'on considère les groupes d'âge,

4 % des 18 - 25 ans (4,5 % en 2004)
5,5 % des 26 - 35 ans (6 % en 2004)
7,5 % des 36 - 45 ans (9 % en 2004)
8 % des 46 - 55 ans (13 % en 2004)
12 % des 56 - 65 ans (14 % en 2004)

La proportion de personnes en situation d'illettrisme est

plus forte pour les groupes d'âge les plus élevés.

Illettrisme : hommes ou femmes ?

Sur les 2,5 millions de personnes concernées,

60,5 % sont des hommes (59 % en 2004),

39,5 % sont des femmes (41 % en 2004).

Sur l'ensemble de la population sur laquelle a porté l'exploitation de l'enquête,

les hommes (9 %) sont plus souvent en situation d'illettrisme que les femmes (6 %).

Les résultats d'IVQ confirment les observations de PISA et de la JDC (Journée Défense Citoyenneté) qui vont dans le même sens. Mais en calcul les hommes se débrouillent un peu mieux que les femmes à tous les âges de la vie.

Illettrisme et territoires

La moitié des personnes en situation d'illettrisme vit dans des zones faiblement peuplées :

26 % dans les zones rurales (28 % en 2004),
22,5 % dans des villes de moins de 20 000 habitants (21 % en 2004).

L'autre moitié vit dans des zones urbaines :

14 % dans les villes de plus de 20 000 habitants (17 % en 2004),
27,5 % dans les villes de plus de 100 000 habitants (24 % en 2004),
10 % en région parisienne (idem en 2004).

Et les quartiers couverts par la politique de la ville ?

10 % des personnes en situation d'illettrisme vivent dans les ZUS (idem en 2004).

Mais attention : dans les Zones Urbaines Sensibles le pourcentage de personnes en situation d'illettrisme est deux fois plus élevé que dans la population sur laquelle a porté l'exploitation de l'enquête (14 % au lieu de 7 % (18 % au lieu de 9 % en 2004)).

DES CHIFFRES EN RÉGION

Les chiffres de l'illettrisme issus de l'enquête IVQ 2011-2012 sont disponibles pour certaines régions.

Taux d'illettrisme parmi la population âgée de 18 à 65 ans ayant été scolarisée en France. (Moyenne métropolitaine : 7 %)

| | |
|-----------------------|------|
| Île-de-France | 5 % |
| Haute-Normandie | 8 % |
| Picardie | 11 % |
| Nord-Pas-de-Calais | 11 % |
| (contre 14 % en 2004) | |

Les chiffres des régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Réunion et Guyane seront disponibles en avril 2013.

Les PEP

Un réseau et un mouvement engagé
pour la prévention et l'accompagnement des personnes en situation d'illettrisme

1 réseau animé par :

1 fédération générale
23 unions régionales
95 associations départementales
Plus de 20 000 salariés

2 valeurs fondatrices :

- la laïcité
- la solidarité

Tous les ans, plus de
1 300 000
personnes sont
accueillies et
accompagnées par
les PEP



2 domaines d'action :

Education et loisirs

Gestion et organisation de séjours :

- Colos, classes de découvertes
- 110 centres de vacances
- Centres de loisirs
- Des politiques éducatives de proximité
- Des dispositifs d'accompagnements à la scolarité

700 000 enfants et adolescents accueillis chaque année

Social et médico-social

- Plus de 650 établissements et services gérés.
- 85 SAPAD (services d'accompagnement pédagogique à domicile) au profil de 6 000 élèves malades ou accidentés accompagnés dans leur scolarité par des enseignants.

75 000 enfants, adolescents, et jeunes adultes en situation de handicap accompagnés.

Les PEP, plus de 95 ans d'actions et d'innovations sociales.

Les PEP : un mouvement engagé pour la transformation sociale

- Plus de 1 million d'euros versés pour des actions de solidarité :

Bourses pour les classes de découvertes, aide au départ pour les séjours en colos, fournitures et restauration scolaires...

Les PEP : des dispositifs militants

- Le SAPAD : service d'assistance pédagogique à domicile gratuit pour les enfants atteints de troubles de la santé
- AVSS : accompagnant à la vie scolaire et sociale
- Vacances adaptées pour les jeunes en situation de handicap
- VASCO : vacances et accompagnement à la scolarité pour favoriser l'égalité des chances
- Etc.

Signature d'une convention de partenariat entre l'ANLCI et la FGPEP, contre l'illettrisme



La FGPEP et l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme) ont signé le 10 octobre une convention de coopération pour rapprocher leurs réseaux et leurs savoir-faire.

La population en situation d'illettrisme est estimée à 9% en France, ce qui représente plus de 3 millions de personnes.

C'est pour lutter contre cette situation que l'ANLCI et la Fédération Générale des PEP ont choisi de rapprocher et de traduire leurs convergences d'idées, d'engagements, à travers une convention de coopération a été officiellement signée le 10 octobre, au siège de la FGPEP, à Créteil.

Cette convention a pour objectifs :

- L'intégration et la promotion de la lutte contre l'illettrisme dans les projets des établissements, services et dispositifs gérés par les associations PEP
- La lutte contre l'inégalité d'accès à la santé et aux soins des personnes en situation d'illettrisme
- L'accompagnement des parents en situation d'illettrisme dans les établissements, services et dispositifs gérés par les associations PEP
- Le développement d'une offre de service adaptée pour les usagers en situation d'illettrisme
- Un meilleur accompagnement des salariés en situation d'illettrisme

Politiques éducatives de proximité

Le partenariat Fédération Générale des PEP - Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme :

Objectifs et enjeux.

Questions à...

Marie-Thérèse GEFROY, directrice de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme

À l'heure de la mise en place des Assises académiques de lutte contre l'illettrisme, objectif prioritaire du ministère de l'Éducation nationale, quels sont les enjeux d'un partenariat entre l'ANLCI et la FG PEP, association complémentaire de l'école ?



Les personnes en situation d'illettrisme ont les plus grandes difficultés face à des situations simples de la vie quotidienne où le recours à l'écrit, à la lecture, au calcul, sont nécessaires.

Nous nous interrogeons d'autant plus sur les difficultés que doivent rencontrer ces personnes lorsque les situations sont complexes. Que se passe-t-il pour des parents confrontés à l'illettrisme dont les enfants, parce qu'ils sont malades ou porteurs de handicap, doivent intégrer des établissements spécialisés ou doivent bénéficier d'aides adaptées ? Comment se débrouillent-ils dans ce labyrinthe qui les conduit souvent à des impasses tant il est compliqué aujourd'hui pour tous de s'y retrouver ? Comment prendre conscience de ce phénomène qui plus généralement est celui de l'accès au droit et comment accompagner les personnes concernées mais aussi les structures qui leur répondent ?

La FG PEP qui gère plus de 270 établissements spécialisés peut nous apporter beaucoup dans cette réflexion et nous aider à ouvrir un chantier commun sur cette question pour agir autrement.

Il y a donc bien sûr une évidente cohérence avec le plan de prévention de l'illettrisme du ministère de l'Éducation nationale dans la prise en compte de tous pour la réussite scolaire. C'est aussi pour nous l'occasion d'aborder les questions de santé en y entrant par la question éducative, et c'est en cela que ce partenariat est intéressant.

Comment articuler nos champs de compétences afin de renforcer les actions sur tous les territoires (question du maillage territorial) mais également auprès de l'ensemble des publics fragilisés qui ont le plus besoin de solidarité (personne en situation de handicap, population issue des zones rurales ou des quartiers défavorisés...)?

Les champs d'intervention des PEP ne sont pas forcément connus de nos correspondants et réseaux. Nous pouvons commencer par mieux informer les chargés de mission régionaux ANLCI et les centres ressources illettrisme sur ce qu'est et ce que fait la fédération des PEP, en n'oubliant pas un point essentiel, qui est que les PEP sont aussi un employeur important, avec 17 000 salariés. Par ailleurs, les correspondants des PEP pourraient bénéficier de l'outillage et de l'information mis à disposition de tous par l'ANLCI, et de l'accompagnement proposé au niveau régional par ses membres.

Au-delà de la mise à disposition d'informations, d'échanges de pratiques auprès de nos réseaux respectifs, quelles orientations vous sembleraient utiles pour mettre en œuvre des actions communes autour des domaines Éducation et Loisirs et Social et Médico-social afin de concrétiser notre partenariat ?

L'idée pourrait être de travailler sur une information commune, pour sensibiliser au problème de l'illettrisme et aux solutions qui existent, les professionnels du monde médico-social et notamment ceux qui travaillent déjà dans les établissements des PEP. Dans la logique qui est celle du Forum permanent des pratiques de l'ANLCI, on pourrait ensuite travailler ensemble à la formalisation et à la diffusion de bonnes pratiques spécifiques, pour répondre aux besoins des personnes dont les PEP ont la charge. Il pourrait aussi y avoir un travail autour de la question des vacances en s'appuyant sur les bonnes pratiques du dispositif VASCO.

Des dispositifs pour adultes

Améliorer le quotidien



PEP 36, le centre ressource illettrisme et alphabétisme propose :

Des formations de médiateurs de la lutte contre l'illettrisme

En 2012, un élève de 6^e sur quatre qui lit un texte, n'en comprend pas le sens. Ce triste constat explique en partie le taux d'illettrisme du département qui s'élève à 9 %, soit 20.000 personnes. Pour lutter contre ce problème, les PEP 36 ont organisé une formation "repérage et accompagnement des personnes en situation d'illettrisme", par l'intermédiaire du Centre Ressource Illettrisme et Analphabétisme de Châteauroux (Cria).

« La vingtaine de participants, constituée de conseillers d'insertion, de bénévoles ou d'enseignants, est venue comprendre le problème et essayer d'y répondre grâce à des outils spécifiques que nous leur proposons », explique Michelle Bourdillat, chargée de mission du Cria 36. L'illettrisme est considéré comme tel, lorsqu'il concerne un adulte de 16 ans ou plus, sorti du système scolaire sans les bases nécessaires qui lui permettent de lire et écrire. « A travers des formations gratuites, d'une durée de six mois à deux ans, le but est de leur permettre d'acquérir une certaine autonomie car ça affecte toute la vie quotidienne. C'est compliqué, mais c'est possible, on peut s'en sortir ! En réalité, c'est surtout la démarche est qui le plus difficile, car c'est encore très stigmatisant », précise la chargée de mission.

PEP 36
Tél : 02.54.34.56.24
E-mail : siege@adpep36.fr

Source : La Nouvelle république

PEP 18

Des classes d'apprentissages pour les parents d'élèves

Le Centre Ressources Illettrisme et Analphabétisme du Cher concourt à la réalisation de missions diversifiées dans le champ de la lutte contre l'illettrisme et de l'alphabétisme.

Suite à un nombre important de parents en situation d'illettrisme dans 2 secteurs de collèges de Bourges, les PEP 18 organisent des classes d'apprentissages pour des parents d'élèves au sein d'une école de quartier.

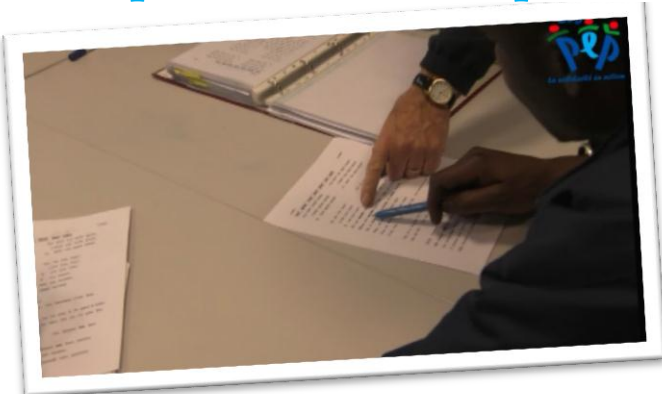
Ces groupes de soutien, vont permettre à ces parents d'être davantage autonomes dans la vie quotidienne et de pouvoir soutenir et accompagner leurs enfants dans leurs scolarités.



PEP 18
Tél : 02.48.27.52.00
E-mail : adpep18@pep18.fr

PEP 28

Politiques éducatives de proximité, ateliers d'alphabétisation



Implantés au cœur de plusieurs quartiers dits sensibles de Lucé à côté de Chartres, les centres sociaux le CLOS MARGIS et ROBERT DOISNEAU gérés par les PEP 28, travaillent au quotidien pour la création et le renforcement du lien social.

Ils proposent des ateliers d'alphabétisation, Français Langue Etrangère, illettrisme destinés aux adultes.

PEP 28
Tél : 02.37.88.14.14
E-mail : direction@pep28.asso.fr

Des dispositifs pour enfants : le Prix Littéraire

Sensibiliser les enfants à la lecture

Actu PEP 78

En 2013, les PEP 78 poursuivent activement leur prévention contre l'illettrisme en organisant le 3ème grand prix du livre PEP 78.

Cette année encore, une quarantaine de classes participantes recevront gratuitement des ouvrages d'écrivains Yvelinois, les classeront et participeront à un jury qui élira le gagnant 2013 !

Placé sous le signe la solidarité, c'est le samedi 8 juin 2013 à la salle Maurice Chevalier à la Verrière que sera remis le prix à l'auteur en présence de tous les auteurs sélectionnés qui dialogueront avec leurs lecteurs !

PEP 78
Tél : 01.30.07.17.70
E-mail : secretariat@lespep.org



PEP 42

En 2012, les footballeurs LOÏC PERRIN et JONATHAN BRISON ont donné le coup d'envoi du "prix littéraire PEP 42", désormais organisé avec ASSE - COEUR. Pour cette huitième édition, le "prix littéraire PEP 42" devient le "prix littéraire PEP 42 ASSE coeur-vert". Ce prix concerne 50 écoles, 14 collèges, soit environ 100 classes, représentant ainsi plus de 2250 élèves répartis sur 43 communes Ligériennes.

L'objectif de ce prix est d'être un support pédagogique et éducatif pour les enseignants. Il s'inscrit dans le projet national de lutte contre l'illettrisme et dans le cadre des programmes de l'Éducation Nationale. Il doit aider à développer le goût de la lecture chez les jeunes et amener à l'échange.

Chaque classe inscrite au « Prix Littéraire PEP 42 - ASSE Cœur vert » reçoit un ensemble d'ouvrages : cinq livres. Après un travail avec leur enseignant sur la sélection, les élèves détermineront leur livre préféré puis éliront un délégué qui représentera l'ensemble de la classe et portera le vote lors de la rencontre de tous les délégués, jour de la délibération finale.

PEP 42
Tél : 04.77.32.29.18
E-mail : lespep42@lespep42.org

Actu URPEP Lorraine



Le Prix littéraire « PEP Solidarité » fête ses 10 ans !

L'URPEP Lorraine a mis en oeuvre à la rentrée la dixième édition de son prix littéraire jeunesse « PEP Solidarité ».

A l'occasion des 10 ans, l'URPEP Lorraine souhaite étendre la participation des classes au prix littéraire à des écoles hors région (Luxembourg, et Belgique) et de proposer des actions en parallèle.

L'annonce officielle du prix par le jury des enfants sera le mercredi 27 mars 2013 en Lorraine. La remise du prix à l'écrivain lauréat s'effectuera au mois de juin 2013, en présence de tous les enfants participants, de leurs parents et enseignants.

Au cours de cette année particulière, des animations autour du livre jeunesse, des ateliers, des rencontres, des dédicaces, etc. seront organisés dans chaque département de la région afin de marquer cet événement et de valoriser l'action des enfants.

URPEP Lorraine
Tél : 09 54 40 77 28
E-mail : urpep.lorraine@free.fr



URPEP LORRAINE Innovation sociale, Les PEP agissent

Avec Les P'tits Solidaires PEP : du nouveau pour la littérature jeunesse



**Liens intergénérationnels... la violence...
et la différence, des thèmes pour promouvoir
le vivre ensemble**

L'Union régionale des PEP de Lorraine, en lien avec sa dynamique de projets littéraires initiée il y a huit ans, notamment avec le Prix littéraire Jeunesse « PEP Solidarité », a cette année inauguré une nouvelle étape dans ses actions complémentaires de l'école.

Avec *Le Tennisman et les racketteurs* de Didier Zanon, *Ne m'appelle pas Dagobert*, de Marie-Claude Bérot et *Le Cœur n'a pas d'âge* de Marylène Bergmann, Les PEP et la jeune maison d'édition Le Crayon à roulettes concrétisent un partenariat au service tant de la lutte contre l'illettrisme que de l'éducation à la citoyenneté.

Ce projet partenarial a intégré une démarche active de coconstruction avec 86 élèves et enfants de 9 à 12 ans des

classes de Insming et Landroff et du péri-scolaire de Moulins-les-Metz, qui ont joué un rôle essentiel dans cette aventure éducative et citoyenne par leur participation aux comités de lecture.

Soutenus par la Fédération Générale des PEP, dans le cadre de sa politique d'appui à l'innovation, et la Caisse d'Épargne, ces premiers ouvrages s'inscrivent dans une volonté affirmée des PEP d'associer leurs parties prenantes à leurs réflexions et projets.

Une suite est déjà envisagée. Il est, en effet, prévu de créer des valises pédagogiques PEP intégrant entre autres ces supports.

Contact :

Union régionale PEP de Lorraine
urpep.lorraine@free.fr

PEP 31

Ouverture d'un espace d'accueil pour les élèves nouvellement arrivés en France

Ce lieu unique d'accueil s'adresse aux jeunes, non francophones et francophones, nouvellement arrivés en France et séjournant dans la Haute-Garonne. Placé sous la responsabilité de l'Éducation nationale, l'accueil de ces publics est assuré par une équipe pluridisciplinaire composée de :

- Un médiateur chargé de l'accueil et de l'information
- Un enseignant référent écoles
- Un enseignant référent collèges et lycées
- Une conseillère d'orientation psychologue
- Si besoin un interprète peut compléter l'équipe.



Les missions sont :

- Accueil des familles et de leurs enfants
- Information et conseil sur l'organisation de l'école en France
- Évaluation pédagogique de l'élève
- Proposition d'affectation dans un établissement scolaire.

Contact

- PEP 31
primo.arriv@ac-toulouse.fr

PEP 37

Agir pour faciliter les actions éducatives en milieu rural

Construire un réseau pour lutter contre l'illettrisme



Le projet consiste en la construction d'un réseau éducatif s'appuyant sur les ressources

locales impliquant dans une dynamique partenariale les **PEP 37**, les équipes éducatives, les acteurs sociaux et culturels de la communauté de communes de Touraine Nord-Ouest.

Après avoir procédé au diagnostic des attentes des habitants et des acteurs locaux (élus, enseignants, associations) en matière d'actions sociales, éducatives et culturelles de proximité, les PEP 37 vont :

- **Mettre en place sur une première année des actions éducatives centrées sur le jeu et le livre** à destination

des enfants et des familles sur des temps périscolaires (en particulier à la sortie de l'école) en faisant appel à leurs propres ressources et à leurs partenaires associatifs.

- **Procéder au repérage et à la formation des acteurs locaux** qui prendront le relais des actions éducatives à compter de la deuxième année du projet.

En parallèle, les PEP 37 organiseront la formation des professionnels (les enseignants, les animateurs, les travailleurs sociaux, partenaires locaux) pour améliorer leur connaissance de

la problématique de l'illettrisme et des personnes dans cette situation, du fait de la paupérisation de la population dans ce secteur rural identifié par la CAF.

Le savoir-faire des PEP 37 en matière de lutte contre l'illettrisme a déjà été récompensé par la Fondation SNCF. Le projet « Lisons et jouons en famille », est l'un des lauréats de l'appel à projets 2012 « Entre les lignes ».

Contact :
Florent Leconte, référent ludobus
pepludobus@wanadoo.fr

PEP 46

"L'école des parents - soutien à la parentalité"

Accueillir, aider, et accompagner les familles dans leur relation avec l'école.

Faire le lien entre l'école et les parents : projet d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents auprès des établissements scolaires. En pratique, le médiateur et le tuteur vont donner une information sur le dispositif dans les établissements scolaires, auprès des partenaires, et des familles. Ils vont faire des interventions sur le système scolaire auprès des parents dans l'objectif d'améliorer la compréhension des enjeux scolaires, de l'accompagnement des enfants dans la scolarité. Il n'y aura pas à proprement parler de suivi des familles, le dispositif servira de passerelle, de relais entre l'école et les parents.



PEP 46
Tél : 05 67 76 55 50
E-mail : les-pep46@ac-toulouse.fr

Contacts



Fédération générale des PEP

5/7, rue Georges Enesco
94026 Créteil Cedex

Tél : 01.41.78.92.60

Email : accueil@lespep.org

Chef de projet Promotion :

Patricia Palu

Tél : 01.41.78.92.73

Email : p.palu@lespep.org

Chargée de communication externe :

Majda Zeroual

Tél : 01.41.78.92.82

Email : communication@lespep.org



Suivez notre actualité sur :



viadeo LES PEP



[FEDERATION GENERALE DES PEP](https://www.facebook.com/federationgeneraledespep)